



MAIRIE  
DE

**CÉLY-EN-BIÈRE**  
77930

Tél. : 01 64 14 24 34  
Fax : 01 64 14 24 31

LE COURRIER CELYSIEN  
Les Actions des Elus

Cély-en-Bière – Décembre 2020

Chères Célysiennes, Chers Célysiens,

La Commission Communication est heureuse de vous présenter les actions des élus et les actualités de notre Village.

• **Commission Vie Scolaire et Périscolaire** (C. CRUZ, J. RABIAUT)

Malgré le contexte de crise sanitaire actuel, la Commission a néanmoins été présente auprès de l'école, et pu participer à l'organisation d'un beau Noël pour tous les enfants Célysiens.

En novembre dernier, nous avons favorisé l'intervention d'animateurs sur le thème de l'Art Rupestre, dans les classes de mesdames Besset et Le Conte, dans le cadre des projets éducatifs, en partenariat avec le PNR (1)

Le traditionnel sapin a été installé dans le hall d'entrée de l'école et dans chacune des classes. La décoration des sapins a été assurée par les enfants. Le vendredi 18 décembre, l'ensemble des élèves de l'école se sont vu offrir des jeux d'extérieur adaptés à chaque niveau de classe. Un goûter leur a été également dispensé.

Pour les petits Célysiens de moins de trois ans, non scolarisés, les parents ont été invités à venir chercher à la Mairie, un présent destiné à leur(s) enfant(s).

• **Commission Entretien du Village- Travaux** (C. QUERNE, M. ARNOULT, N. BRULE, S. LECERF)

▪ **Voirie et Réseaux** : Le dévoiement du réseau d'assainissement au niveau du golf de Cély, projet porté par la CAPF a enfin trouvé son épilogue cet été.

Nous avons palié aux urgences, les « nids de poule » ont été traité principalement rue de Fleury et rue de la Charbonnière, partiellement chemin de la Messe et chemin de la Caillouterie.

A plus long terme, nous travaillerons sur la réfection et l'entretien des voiries départementales et particulièrement sur le CD 11 (route de Fontainebleau, rue du Bois Beaudoin et route de Saint Germain) avec le Département (ARD) (1) ; l'objectif est que Cély soit intégrés à la planification pluriannuelle de travaux de l'Agence Routière Départementale et que ceux-ci soient intégrés à leur budget.

▪ **Bâtiments** :

**Quelques réalisations d'urgence :**

Remplacement du système de sécurité incendie de l'école et réactualisation de son plan d'évacuation.

Création d'un espace propreté dans la nouvelle classe de maternelle (5<sup>ème</sup> classe ouverte à la rentrée de septembre)

Pose de séparateurs de protection en plexiglass, contre la Covid, à l'accueil de la mairie.

Réalisation d'aménagements menuisés afin d'optimiser l'espace travail du personnel communal, et finaliser l'accessibilité à l'accueil aux personnes à mobilité réduite.

Modification de la chaudière de la mairie avec alimentation en gaz en remplacement du fuel.

Reprise de l'étanchéité des houteaux en toiture de la salle des fêtes.

**Nos travaux préparatifs pour l'avenir :**

Audit de l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, école, bâtiment périscolaire, salle des fêtes, atelier municipaux, maison des associations) en vue de travaux futurs d'isolation et audit des systèmes de chauffage existants. Audit, en collaboration avec le SDESM (1), de l'état des éclairages publics et de ses équipements associés, en vue d'une rénovation à planifier sur les prochaines années.



Audit de l'ensemble des réseaux (eau, assainissement, gaz, électricité, téléphonie, etc...) de la zone incluant la mairie, l'école, la salle des fêtes, le périscolaire, les ateliers municipaux et les parkings associés : reconstitution des plans en vue de vérification à la conformité.

▪ **Espaces verts :**

A l'initiative de la première adjointe, la Mairie a pris contact avec l'IME (Institut Médico-Educatif) dont la section locale est située à Dammarie-les-Lys sous le nom de « l'Envolée ». Les actions de cet institut sont essentiellement à caractère pédagogique. Elles ont pour but le soutien de jeunes handicapés, dans la réalisation de chantiers afin de développer des aptitudes et comportements techniques et professionnels. Convaincue de l'efficacité et du bien fait de cet institut, la Mairie a décidé de passer un contrat avec l'IME pour huit actions réparties dans l'année. La première a eu lieu en novembre dernier (taillage, binage, ramassage de feuilles, etc...). Ces actions se poursuivront jusqu'en juin 2021. Les jeunes sont encadrés et sous la responsabilité d'éducateurs pendant l'exécution des chantiers. Si vous les croisez, apportez-leur votre soutien et vos encouragements !

La plaine de la cantienne a été nettoyée dans sa totalité ainsi que les abords des tennis et du terrain de foot. Le mur d'entraînement est repeint. Trois arbres morts viennent d'être remplacés. Trois jeunes arbres ont été également replantés sur le parking du cimetière.

• **Commission Animation du Village** (G. GAUTIER, C. CRUZ, V. FAGES, S. VANÇON, A. RUSCH, S. LECERF)

▪ **Sport :**

Nous remercions vivement les Célysiens ayant répondu au questionnaire concernant le plateau sportif de la Cantienne. La commission étudie plusieurs possibilités à la suite de vos retours afin de réaménager cet espace. Les personnes désirant se joindre à notre groupe de travail peuvent se faire connaître à la mairie. Nous vous rappelons que le terrain de tennis de la Cantienne est ouvert aux adhérents. Pour cela, il suffit de vous renseigner auprès de l'association afin de prendre connaissance des modalités d'inscription ([tc.cely@gmail.com](mailto:tc.cely@gmail.com)).

▪ **Jeunesse :**

Le recensement de nos jeunes Célysiens a remporté un vif succès, ce fut un réel plaisir de les rencontrer, d'échanger et de leur offrir un cadeau dans le courant du mois de décembre.

▪ **Séniors :**

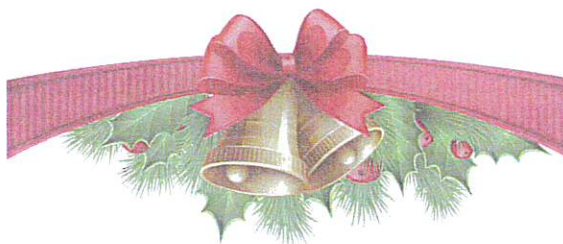
La commission séniors remercie tous ceux qui ont répondu à la remise des présents de fin d'année. Les membres de la commission leur rendent visite afin de leur remettre, selon leur choix, leur colis gastronomique ou bien leur plante. Ces visites s'étalent entre le 14 et le 22 décembre. En cette période de confinement, la commission est présente auprès des aînés en les contactant par téléphone puis en leur rendant visite si cela est nécessaire. En cas de besoin nous contacter par l'intermédiaire de la Mairie qui transmettra les messages. Nous tenons à remercier Alice Bernard et Bernard Flory-Lecuyer pour leur aide et leur implication auprès de nos aînés.

▪ **Cérémonies et Manifestations :**

La commission travaille dans l'ombre et prépare le retour à des jours meilleurs.

Cependant, elle n'est pas restée inactive et a installé et décoré les sapins devant la mairie et sur la place des Acacias, pour le plaisir de tous.

L'ensemble des Conseillères et Conseillers Municipaux, Cécile Cruz, Guillaume Gautier, Valérie Fages, Janine Rabiant, Guillaume Pinho, Martine Querné, Julien Blestel, Sylvain Vançon, Arlette Rusch, Sébastien Lecerf et des Adjointes et Adjoints, Violette Deschamps, Charles Querné, Nicole Brulé, Michel Arnoult, vous souhaitent une belle et heureuse année 2021, et vous assurent de leur dévouement.



**Petits Rappels :** Pour le bonheur de tous et le respect de chacun ; soyons attentif à notre stationnement dans Cély, évitons les trottoirs (c'est interdit), les arrêts de bus, privilégions le stationnement de nos véhicules à l'intérieur de nos propriétés, soyons vigilant à la bonne circulation des piétons.

Veillons à la propreté de notre village, soyons exemplaires, donnons l'exemple à nos enfants.

**Note (1) Glossaire :**

PNR : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

CAPF : Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

ARD : Agence Routière Départementale

SDESM : Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne

**Infos Pratiques**

Mairie :

Téléphone : 01.64.14.24.34

L'adresse mail : [commune@cely.fr](mailto:commune@cely.fr)

Site internet : [www.cely.fr](http://www.cely.fr)

**Pour mémoire :** Le port du masque reste obligatoire pour toutes visites ou RDV à la mairie, à l'école et ses environs ainsi que dans tous les bâtiments communaux.

Pour la période des fêtes de fin d'année, la Mairie assurera un accueil du public :

La semaine du 21 au 23 décembre les horaires restent inchangés

La semaine du 28 au 30 décembre la mairie sera ouverte de 10H00 à 12H00, l'accueil téléphonique sera assuré de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00.

La mairie sera fermée les 24 et 31 décembre.

La collecte des déchets verts est suspendue pendant les mois de janvier et février.

Pour les urgences :

Numéro d'appel de la Gendarmerie : le 17 ou le 112,

Numéro d'appel du SAMU : le 15



